



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Délégation interministérielle  
à l'accessibilité**

9 octobre 2026

**Témoignage écrit d'Andréa Khoshkhou,  
Délégée interministérielle à l'accessibilité**

*« L'accessibilité, un levier de transformation de l'Administration et des services publics »*

C'est avec un très grand regret que je ne peux, cette année, me joindre à vous au Palais du Pharo pour les 30 ans de l'association PENSER PUBLIC. J'ai néanmoins tenu à vous adresser, par ce témoignage écrit, la conviction qui anime chaque jour l'action de la délégation interministérielle à l'accessibilité : celle d'une société pleinement accessible, où l'accessibilité n'est plus une option ni une contrainte réglementaire parmi d'autres, mais un droit et un véritable levier de transformation de l'Administration et des services publics.

Cette conviction s'appuie sur une évolution du regard que notre pays engage aujourd'hui : faire converger la définition du handicap issue de la loi du 11 février 2005 avec celle portée par la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées de 2006, qui situe le handicap non pas comme inhérent à la personne, mais dans l'interaction entre celle-ci et les obstacles encore trop souvent présents dans son environnement. Mes fonctions de déléguée interministérielle à l'accessibilité m'amènent chaque jour à observer combien l'enjeu n'est plus tant d'affirmer ces droits que de les rendre pleinement effectifs dans la vie quotidienne.

Dès lors, rendre notre société accessible ne consiste plus à « adapter » des dispositifs pour quelques usagers, mais à interroger, en amont, la conception même de nos politiques publiques, de nos bâtiments, de nos outils numériques et de nos organisations, en s'appuyant sur l'expertise d'usage des personnes en situation de handicap. Celles-ci doivent en effet être associées dès l'origine de chaque projet plutôt que d'être consultées une fois les choix arrêtés, causant des modifications coûteuses à posteriori. Ainsi, c'est tout l'enjeu que nous portons collectivement : faire de l'accessibilité universelle un réflexe.

En 2023, la délégation interministérielle à l'accessibilité a précisément été créée pour porter cette ambition de manière transversale, aux côtés des ministères chargés de l'économie, de la transformation et de la fonction publique, de la transition écologique, des solidarités et du handicap. Notre mission consiste à coordonner, harmoniser et accélérer les actions engagées en matière d'accessibilité physique, numérique et téléphonique, dans les territoires comme au sein même de l'appareil



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Délégation interministérielle  
à l'accessibilité**

**Andréa Khoshkhou**

Déléguée interministérielle à l'accessibilité